



**ICL Performance
Products LP**

Fiche de sécurité du produit

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification

Nom du produit : PYROPHOSPHATE ACIDE DE SODIUM
Numéro de référence : AST10051
Date : Le 12 mars 2007
Synonymes : Pyrophosphate de sodium acide ; Dihydrogénopyrophosphate disodique

Utilisation de la substance ou de la préparation

Ingrédient alimentaire, tampon, séquestrant, défloculant, peptisant dans les fromages et viandes, desserts congelés, produits de nettoyage pour l'industrie laitière, boue de forage, nettoyage des métaux et phosphonation.

Identification de la société / entreprise

ICL PERFORMANCE PRODUCTS LP
622 Emerson Road - Suite 500
St. Louis, Missouri 63141

Téléphone d'urgence : Aux États-Unis, appeler CHEMTREC : 1-800-424-9300
Au Canada, appeler CANUTEC : 1-613-996-6666

Informations générales : +1 800 244 6169 (partout dans le monde)

2. COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Composition

<u>Substance</u>	<u>N° CAS</u>	<u>N° EINECS</u>	<u>% en poids</u>	<u>Phrase de risque</u>
Pyrophosphate acide de sodium	7758-16-9	231-835-0	95+	R36/37/38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance / préparation

Classification CE Aucune
Phrase de sécurité S26 S36

Effets sur la santé des êtres humains

Ce produit peut provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation de la peau.

Effets sur l'environnement

Ce produit ne devrait produire aucun effet significatif sur l'environnement lorsque le mode d'emploi recommandé est respecté. Peut provoquer temporairement un développement exubérant d'algues.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

MESSAGES D'AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT !

PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DES VOIES RESPIRATOIRES.

PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Général

Le traitement doit consister en une thérapie symptomatique et des soins de soutien. Ce produit peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements et de diarrhée. Peut provoquer une légère irritation de la peau, avec des symptômes comprenant des rougeurs et des brûlures. Peut provoquer une irritation des yeux, avec des symptômes comprenant des picotements, un larmolement, des rougeurs et un gonflement. Une inhalation de cette poussière peut provoquer une toux, une douleur thoracique, une rhinorrhée et une sensation de brûlure dans la gorge.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Contacter un médecin en cas d'irritation persistante. Le produit sec peut provoquer une irritation due à un corps étranger chez certaines personnes.

Contact avec la peau

Retirer ce produit avec beaucoup d'eau et de savon. Un contact avec le produit sec peut provoquer un dessèchement, des gerçures, des rougeurs ou des brûlures de la peau.

Inhalation

Sortir immédiatement à l'air libre. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficulté respiratoire, administrer de l'oxygène. Une inhalation de la poussière peut provoquer une toux et des éternuements.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne PAS provoquer le vomissement. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau et obtenir une assistance médicale. Contacter un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Non combustible. Aucune précaution spéciale n'est nécessaire.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser

Non combustible. Aucune précaution spéciale n'est nécessaire.

Risques d'exposition

Aucune considération spéciale.

Équipement de protection

Par mesure de précaution générale, les personnes combattant l'incendie et les autres personnes exposées doivent porter un système respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles

Aucune précaution spéciale n'est nécessaire.

Précautions concernant l'environnement

Petites quantités : Ne présente aucun problème pour l'environnement.

Quantités importantes : Par mesure de précaution générale, éviter tout déversement dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage

Balayer, ramasser à la pelle ou à l'aide d'un aspirateur et placer dans des conteneurs en vue d'un enlèvement.

Rincer la zone avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Éviter de respirer la poussière

Garder le conteneur fermé

Utiliser uniquement en présence d'une ventilation adéquate

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver soigneusement après toute manipulation.

Ne pas goûter ni avaler

Mesures techniques

Fournir une ventilation naturelle ou mécanique pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition en suspension dans l'air (voir la section 8 ci-dessous).

L'emploi d'une ventilation mécanique par aspiration localisée est préféré au niveau des sources de contamination de l'air, telles que les équipements de procédé ouverts.

Stockage

Conserver dans un endroit frais et sec pour préserver les performances du produit.

8. PROCÉDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Limite d'exposition professionnelle

États-Unis

SAE ACGIH 10 mg/m³ (inhalable) MPT sur 8 heures, 3 mg/m³ (respirable) MPT sur 8 heures

Fiche de sécurité du produit ICL Performance Products LP

Produit : Pyrophosphate acide de sodium

Page 4 sur 7

N° de référence : AST10051

Le 12 mars 2007

LEA OSHA 15 mg/m³ (poussière totale) MPT sur 8 heures, 5 mg/m³ (respirable) MPT sur 8 heures

Ni l'OSHA ni l'ACGIH n'a établi de limites d'exposition spécifiques pour ce produit. Cependant, l'OSHA et l'ACGIH ont établi des limites pour les particules qui ne sont soumises à aucune autre réglementation (PNOR) ou à aucune autre classification (PNOC), qui sont les limites d'exposition les moins rigoureuses applicables aux poussières.

Royaume-Uni

Aucune limite d'exposition professionnelle n'a été établie.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire convenable. Utiliser un équipement de protection respiratoire homologué tel que celui décrit par la norme 29 CFR 1910.134 de l'OSHA aux États-Unis ou par la norme européenne EN149.

Protection des mains / de la peau

Il est recommandé de porter des vêtements de protection ; se laver soigneusement les mains et laver la peau souillée après toute manipulation.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité chimique appropriées, comme le décrit la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA aux États-Unis ou la norme européenne EN166.

9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Informations générales

Formule chimique :	Na ₂ H ₂ P ₂ O ₇
Forme	Poudre fluide
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore

Informations importantes concernant la santé, la sécurité et l'environnement

pH (solution à 1 %) :	4,0 – 5,0
Solubilité dans l'eau :	5 (g/100 g à 0 °C) 12,5 (g/100 g à 25 °C) 20 (g/100 g à 50 °C) 65 (g/100 g à 75 °C)
Point de fusion :	Se décompose entre 250 et 275 °C (482 – 526 °F) aux polyphosphates qui fondent entre a 600 – 650 °C (1112-1202 °F)
Densité apparente :	0.8 - 1,33 (g/cc)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation. Le conserver dans un endroit frais et sec pour préserver ses performances.

Conditions à éviter

Humidité excessive.

Produits à éviter

Acides minéraux forts.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de phosphore.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La poudre sèche peut provoquer une irritation due à un corps étranger chez certaines personnes. Un contact prolongé avec la poudre sèche peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau. Les ouvriers exposés à la poussière ce produit ont fait état d'une irritation modérée du nez et de la gorge. Cinq des dix-huit ouvriers ont signalé une congestion nasale et des saignements de nez. Il a été signalé que des concentrations élevées de poussière provoquent une légère irritation des yeux et de la peau.

Données de laboratoire

Les résultats d'études réalisées par ICL Performance Products LP sur des animaux à l'aide d'une dose unique (aiguë) de ce produit sont donnés ci-dessous :

Oral - rat DL50 -	3600 mg/kg ; légèrement toxique
Dermique – lapin DL50 :	> 7940 mg/kg ; pratiquement non toxique
Irritation des yeux – lapin :	66,5/110 ; provoque une violente irritation
Irritation de la peau – lapin :	0,7/8,0 ; provoque une légère irritation
Inhalation - CL50	>0,58 mg/l, 4 heures (rat) - concentration maximum réalisable

Aucune malformation congénitale n'a été signalée sur les souris, les hamsters ou les lapins ayant reçu du pyrophosphate acide de sodium au cours de la gestation. Aucun changement génétique indésirable n'a été signalé lors de tests standard utilisant des animaux ou des cellules bactériennes et des cellules de levure.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité envers l'environnement

ICL Performance Products LP n'a réalisé aucune étude de toxicité envers l'environnement avec ce produit.

Sort dans l'environnement

Les composés inorganiques en contact avec le sol, les eaux souterraines ou les eaux de surface peuvent être absorbés par les plantes et utilisés comme éléments nutritifs essentiels. Les phosphates peuvent également former des précipités, généralement avec du calcium ou du magnésium. Les composés résultants sont insolubles dans l'eau et deviennent partie du sol ou des sédiments. Le terme « biodégradabilité », en tant que tel, n'est pas applicable à des composés inorganiques.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Numéro du catalogue de déchets européen

Inconnu

Fiche de sécurité du produit ICL Performance Products LP

Produit : Pyrophosphate acide de sodium

N° de référence : AST10051

Page 6 sur 7

Le 12 mars 2007

Considérations concernant l'élimination des déchets

Ce produit, lorsqu'il est jeté, n'est pas un déchet dangereux, tel que ce terme est défini par le Resource, Conservation and Recovery Act (RCRA) des États-Unis, 40 CFR 261. Le produit sec peut être mis en décharge ou recyclé conformément aux réglementations locales, provinciales et gouvernementales. Consulter un avocat ou les autorités réglementaires compétentes pour plus d'informations concernant l'élimination de ces déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Route / rail, mer et air

IMDG / UN	Pas classé
ICAO/IATA	Pas classé
RID / ADR	Inconnu
TMD du Canada	Pas classé
MINISTÈRE DES TRANSPORTS (DOT) DES ÉTATS-UNIS	Pas classé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquette CE

Symbole de danger :	Aucun
Phrase de risque	R36/37/38 – Provoque une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.
Phrase de sécurité	S26 – En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste S36 – Porter un vêtement de protection approprié

Inventaire chimique

TSCA des États-Unis :	Listé	Australie	Listé
LIDS du Canada :	Listé	Corée	Listé
CE :	Listé	Philippines	Listé
Japon	Listé	Chine	Listé

Informations supplémentaires

Classification du SIMDUT	Pas contrôlé
Notification de dangers selon le SARA	
Catégories de danger selon les règles du Title III (40 CFR 370) :	Immédiat
Section 302 Substances extrêmement dangereuses :	Aucune
Section 313 Substance(s) chimique(s) toxique(s) :	Aucune
Quantité à déclarer selon le CERCLA :	Sans objet

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger des règlements sur les produits contrôlés du Canada et la fiche de sécurité contient toutes les informations requises par les règlements sur les produits contrôlés du Canada.

Fiche de sécurité du produit ICL Performance Products LP

Produit : Pyrophosphate acide de sodium

N° de référence : AST10051

Page 7 sur 7

Le 12 mars 2007

16. AUTRES INFORMATIONS

	<u>Santé</u>	<u>Feu</u>	<u>Réactivité</u>	<u>Informations supplémentaires</u>
Classification NFPA suggérée	2	0	0	
Classification HMIS suggérée	2	0	0	J J = lunettes de protection contre les projections chimiques, gants, tablier synthétique, système respiratoire antipoussières et antivapeurs

Raison de la révision : Section révisée 9.

Remplace la fiche de sécurité datée du : le 6 mars 2007

Rédigé conformément à la Directive 2001/58/EC de la CEE.

Bien que les informations et recommandations fournies dans ce document (ci-après appelées « Informations ») soient présentées de bonne foi et considérées comme correctes à la date de rédaction, ICL Performance Products LP ne garantit en aucune manière qu'elles soient complètes ou exactes. Les informations sont fournies sous la condition que les personnes qui les reçoivent déterminent elles-mêmes avant l'emploi si elles sont adaptées à l'usage qu'elles veulent en faire. ICL Performance Products LP ne sera en aucun cas responsable de quelque dégât que ce soit résultant de l'utilisation de ces informations ou de la confiance placée dans celles-ci. AUCUNE ATTESTATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, QUE LE PRODUIT EST PROPRE À LA VENTE OU ADAPTÉ À UN OBJECTIF PARTICULIER, OU DE TOUTE AUTRE NATURE, N'EST ACCORDÉE ICI VIS-À-VIS DES INFORMATIONS OU DU PRODUIT AUQUEL SE RAPPORTENT LES INFORMATIONS.

AST10051.4023.doc